

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 93 (1964)
Heft: 9

Artikel: Qu'est-ce que la Commission nationale suisse pour l'Unesco?
Autor: Weck, Jean-Baptiste de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040374>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Qu'est-ce que la Commission nationale suisse pour l'Unesco ?

La Commission nationale suisse pour l'Unesco existe depuis 1949. Elle est présidée par le Conseiller d'Etat Ernst Boerlin de Liestal. Elle a été constituée par le Conseil fédéral dès que fut décidée l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture. La plupart des Etats membres de l'Unesco (ils sont aujourd'hui 113) ont leur commission nationale, qui adapte sa structure et son activité aux institutions et à la vie culturelle de chaque pays.

En Suisse, les affaires de l'Unesco sont confiées au Département politique fédéral qui a nommé en la personne du Ministre Barbey un délégué permanent auprès de l'Organisation, à Paris. Le délégué transmet par la voie officielle aux Autorités fédérales les vœux et propositions de l'Unesco qui prennent souvent la forme de conventions et de recommandations. Il veille à ce que la Suisse soit représentée à toutes les rencontres internationales qui peuvent l'intéresser. Il apporte au Directeur général de l'Unesco les suggestions de la Suisse pour les programmes futurs et le budget de l'Organisation.

Sur le territoire suisse, c'est à la Commission nationale qu'est confiée la tâche d'intéresser les milieux éducatifs, scientifiques et culturels aux buts que poursuit l'Unesco. La Commission compte 60 membres désignés par le Conseil fédéral et 30 membres cooptés. Elle est le reflet le plus fidèle possible de la grande variété culturelle, confessionnelle, linguistique, sociologique et politique de la Suisse. Ses membres représentent souvent de puissantes associations qui ont leurs journaux et des milliers d'adhérents. Grâce à leur participation active, l'Unesco dispose ainsi dans notre pays d'une grande possibilité de rayonnement. Le budget de la Commission (Fr. 65 000.— par an) est assumé par le Département politique fédéral qui prend aussi à sa charge tous les frais du Secrétariat général installé à Berne au siège de l'administration fédérale. Le budget peut être fortement augmenté par des subventions accordées par l'Unesco pour certaines activités.

La Commission nationale se réunit une fois par an en assemblée générale pour établir son programme et pour entendre le Ministre Barbey et le représentant du Directeur général de l'Unesco donner des précisions sur les problèmes de l'heure. Elle a constitué sept sections qui correspondent aux principales branches de l'activité de l'organisation internationale (éducation, éducation des adultes, jeunesse, sciences exactes, naturelles et appliquées, sciences sociales, économiques et politiques, activités culturelles et information). La plupart des sections se réunissent trois à quatre fois par an ; leur programme est toujours relié à un aspect de la vie internationale de l'Unesco.

La Commission nationale s'efforce de faciliter le recrutement des experts suisses de l'Unesco et d'intéresser l'opinion publique aux tâches entreprises par l'Organisation dans les pays en voie de développement. Elle participe à l'accueil de boursiers étrangers qu'elle introduit dans les divers milieux du pays. Elle entre en contact avec les groupes de travailleurs accomplissant en Suisse, dans

le cadre des programmes d'échanges, un voyage d'étude. Elle s'efforce de recueillir les nombreux renseignements demandés par les services de documentation de l'Unesco.

Cette institution originale, qui est une image fidèle des réalités suisses, travaille sur le plan universel en union étroite avec toutes les organisations officielles ou non gouvernementales qui tentent d'améliorer le sort du monde et de construire la paix sur le progrès de l'éducation, de la science et de la culture.

JEAN-BAPTISTE DE WECK

Il y a produits de compostage et produits de compostage...

On offre aux possesseurs de jardins un nombre toujours plus élevé de produits pour le compostage des feuilles, détritiques du jardin etc. Pour assurer une décomposition permettant la formation d'un humus riche en substances utiles, il est nécessaire d'avoir : un degré d'humidité suffisant, sans excès, une bonne aération (assez d'oxygène), un bon approvisionnement en azote des micro-organismes assurant la décomposition (ils ont besoin d'azote pour former l'albumine de leur organisme) et une quantité bien dosée de calcium (pour permettre la formation d'humus durable sans enrichir le sol en chaux). Le Composto Lonza, produit éprouvé depuis longtemps, remplit pleinement les conditions nécessaires. Il nourrit et fortifie les micro-organismes utiles et les aide à transformer les matières organiques en un excellent compost améliorant la structure grumeleuse du sol. Les produits de compostage acidifiants ne donnent pas les mêmes résultats ainsi que l'ont prouvé des essais récents.

L.



Alder & Eisenhut AG
KUSNACHT - ZH.
Téléphone (051) 90 09 05

FABRIQUE D'ENGINS DE GYMNASTIQUE,
DE SPORTS ET DE JEUX

Vente directe de la fabrique au client